



ASSOCIATION			
Nature de la manifestation		Nbre de personnes attendues	
Date		Adresse postale	
Lieu		Courriel	
Personne à contacter		Téléphone	

MATÉRIEL LIVRÉ (1)	Quantité souhaitée par le Demandeur	Quantité accordée par la Ville	MONTANT FACTURÉ LIVRAISON PAR LE CTM
Chaises			- Gratuit : 1 rack de 50 chaises - 50 € : à partir de 2 racks
Tables de 3 ml avec tréteau			10 € : de 0 à 10 quantités  20 € : de 0 à 20 quantités  50 € : + de 20 quantités  150 € de Pénalité : (si le matériel n'est pas rangé comme à la livraison)
Tables de 2 ml avec tréteau			
Grilles exposition			
Barrière métallique 2 m			
Samia (2 m <sup>2</sup> )			
Stand 3 m x 3 m (possibilité de cuisiner / friture sous stand)			
Pro-tente 3 m x 3 m (interdiction de cuisiner / friture sous pro-tente)			
	quantités	0	

MATÉRIEL LIVRÉ ET MONTÉ (2)	Fournir un plan d'implantation des structures		
Chalet (3m x 2m)			Livraison : 50 € / chalet
Podium (7,8m x 10,8m)			Livraison-montage : 100€ / podium
Buvette (12 m x 6 m)			Livraison-montage : 50 € / matériel
Pagode (5m x 5m)			
Plein Air (5m x 4m) ou (5m x 8m)			

MATÉRIEL ÉLECTRIQUE	Fournir un plan (sans celui-ci la demande ne sera pas prise en compte)		
Rallonge électrique			
Armoire électrique (5 PC 220 et 1 PC 380)			

ALIMENTATION EN EAU (si réseau à - de 50 m)	Fournir un plan (sans celui-ci la demande ne sera pas prise en compte)		

AUTRES (à préciser) =>			

DIVERS (cocher si besoin)			

Sonorisation (enceinte + 1 micro fil)	A récupérer au service communication (02.51.53.41.71)
Mesures relatives : circulation / stationnement	Demande à adresser à Monsieur le Maire
Demande d'affichage et fléchage	Demande à adresser à Monsieur le Maire
Sonorisation sur la voie publique	Demande à adresser à Monsieur le Maire
Ouverture de débit de boissons	Demande à adresser à la Police Municipale

COÛT TOTAL FACTURÉ AU DEMANDEUR

Demande validée par le Pôle Vie Associative le :

Tarif en application de la décision du Maire : D-2020-304

Un titre de recettes vous sera adressé par le Trésor Public – 4 Place Marcel Henri.

Acceptation par le demandeur (date et signature)

## PRESCRIPTIONS PERMANENTES

## Demande à adresser au minimum :

- ↳ 2 mois avant la manifestation pour le petit matériel livré (1)
  - ↳ 3 mois avant la manifestation pour le matériel livré et installé (2)
- Le demandeur sera prévenu par mail de la disponibilité du matériel 1 mois avant la date de la manifestation

- Pour des raisons de sécurité, le montage de structures bâchées ne sera pas réalisé en cas de météo défavorable (vent fort, etc..)
- Aucun ajout à la liste de matériel ci-dessus ne sera pris en compte
- La Ville se réserve la priorité sur les réservations du matériel en cas de manifestations imprévues

